Banques suisses et emploi

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **34 (1997)**

Heft 1311

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1015211

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'épargne temps arrive en courrier B

Les experts mandatés par le directeur général de la poste Jean-Noël Rey ont eu le mérite de faire connaître avec un large écho des formules déjà étudiées ou expérimentées depuis plusieurs années.

Prime de fidélité ou réduction du temps de travail

On relèvera notamment la réflexion sur la notion d'épargne temps que *DP* s'est efforcé de faire connaître. L'idée est simple. Au lieu d'être payé en argent pour des prestations supplémentaires, comme le travail de nuit, l'obligation d'être de piquet, etc., le personnel est payé en temps libre non pas immédiatement, mais après épargne, ce qui multiplie le libre choix: vacances, congé sabbatique, retraite anticipée.

Mais l'épargne n'a pas nécessairement sa source dans la compensation d'un travail irrégulier. Elle peut être accumulée comme prime de fidélité, dans d'autres exemples, elle est combinée avec la réduction de la durée du travail. Dans ce dernier cas, le temps hebdomadaire réellement travaillé reste constant (en principe quarante heures), mais la réduction calculée annuellement est portée sur un compte épargne temps – le maintien ou une réduction limitée du salaire est objet de négociation. Il y a intérêt à ce que le congé pris soit suffisamment long ou la retraite anticipée pour que des emplois nouveaux puissent être aisément créés.

42h et quart : une durée de travail maximale

Avant les experts de la poste, les conseillers d'État Segond à Genève et Biéler dans le canton de Vaud ont reçu des rapports complets sur cette question, rédigés par des commissions qu'ils avaient, de libre initiative, mandatées.

Le Conseil d'État vaudois, dans sa structure actuelle, ne devrait pas laisser passer l'occasion d'une réalisation concrète. Surtout si l'on sait que l'administration vaudoise travaille, en durée, au-dessus de la moyenne suisse (42h et quart) et que la durée du travail est de la seule compétence du Conseil d'État. *ag*

VOX POPULI

Anniversaire

Au soir d'une votation, politiciens et médias s'empressent de donner un sens au verdict populaire. L'exercice est rituel; peut-être procède-t-il du besoin ressenti par celles et ceux qu'on appelle les élites de se réapproprier la volonté du souverain, de remettre la main sur le cours des choses, laissé aux bons soins des citoyennes et des citoyens le temps d'une consultation.

Des oui et des non plus lisibles

Depuis vingt ans pourtant, cet exercice est devenu plus difficile. En effet, c'est en 1977 que l'institut de recherche GfS, en collaboration avec les politologues des universités de Berne, Genève et Zurich, a commencé à sonder régulièrement le corps électoral à l'issue de chaque votation fédérale et au lendemain des élections. Depuis lors on sait comment les différents groupes de la population ont voté – par exemple selon la langue, la religion, les préférences politiques, le niveau de formation,... Et surtout on apprend quels sont les motifs qui ont conduit à rejeter ou accepter un objet. Les analyses VOX – c'est ainsi que s'intitulent ces sondages et les analyses qui les accompagnent – renseignent également sur le degré de compréhension des dossiers soumis à la votation. Bref, les oui et les non deviennent plus lisibles, une connaissance utile non seulement pour les autorités et les partis politiques mais également pour l'acteur le premier concerné, le souverain. *jd*

GfS-Forschung, Analyses VOX, Case postale 6323, 3001 Berne.

BRÈVES

Presse et publicité

Durant les six ans de l'actuelle récession, le volume global de la publicité a augmenté, passant de 3,4 milliards à 3,8. En revanche, la part de la presse a reculé, malgré la reprise de 1995, passant de 1879 millions à 1850. Cela explique beaucoup de choses, notamment un phénomène de concentration non encore achevé. *ag*

Banques suisses et emploi

La journée des Banques suisses à Berne a été l'occasion de quelques actualisations de données. En cinq ans, la place financière a réduit ses effectifs de 115000 à 108000. Dans le même temps, le nombre de personnes occupées à l'étranger a crû de 8000 à 12000. Plus significative l'évolution des grandes banques. Elles comptaient trois employés travaillant en Suisse pour un à l'étranger en 1992; aujourd'hui le rapport est trois en Suisse, deux à l'étranger. *ag*

Sport parlementaire

Un député au Grand Conseil bernois, journaliste à la *Berner Tagwacht*, a publié le classement du tournoi de football des Grands-Conseils de Suisse occidentale, avec une équipe invitée de Suisse orientale. Ce tournoi a eu lieu à Tenero. Résultats: 1. Tessin; 2. St-Gall; 3. Fribourg; 4. Vaud; 5. Berne; 6. Jura; 7. Valais. *cfp*

Oubliés...

En 1907, Auguste Forel, l'homme sur le billet de 1000 fr., a publié aux Éditions de la Libre Pensée, à Lausanne, une brochure intitulée *La Morale sexuelle*.

C'est la version française d'une conférence donnée l'année précédente à Munich. Cette publication est dédiée «à la Municipalité de Lausanne, en souvenir de l'interdiction dont elle a menacé la conférence sur la question ‹peu ou beaucoup d'enfants› et en souvenir de celle qu'elle a prononcée contre ma leçon ‹sur la procréation consciente et les moyens de l'obtenir». *cfp*